

Professionnalisation du doctorat, conditions de thèse et trajectoires professionnelles

- Résumé -

*Julien Calmand**

La professionnalisation de l'enseignement supérieur, en œuvre depuis maintenant plusieurs décennies, n'épargne pas les formations les plus prestigieuses, et notamment le doctorat. Ainsi depuis la loi de 2006¹, « *les écoles doctorales organisent la formation des docteurs et les préparent à leur insertion professionnelle... Elles doivent proposer aux doctorants les formations utiles à leur projet de recherche et à leur projet professionnel ainsi que les formations nécessaires à l'acquisition d'une culture scientifique élargie. Ces formations doivent non seulement permettre de préparer les docteurs au métier de chercheur dans le secteur public, l'industrie et les services mais, plus généralement, à tout métier requérant les compétences acquises lors de la formation doctorale... Elles (les écoles doctorales) définissent un dispositif d'appui à l'insertion professionnelle des docteurs, tant dans les établissements publics que dans le secteur privé, établi en relation avec les organismes ou associations concourant à ce même objectif et comportant, le cas échéant, un bilan des compétences acquises... Enfin les établissements de formation supérieure sont chargés de favoriser la reconnaissance dans le monde industriel et plus largement le monde socio-économique afin de développer des politiques d'innovation et le recrutement de docteurs.* »

Plusieurs constats permettent de comprendre comment la question du devenir professionnel des docteurs, et notamment celui en dehors de la sphère académique, est devenue centrale au sein de la formation doctorale. D'une part depuis très longtemps, des critiques se sont exprimées sur le fait que la formation doctorale serait trop focalisée sur la préparation aux carrières dans le secteur académique et ne contribuerait pas au processus de dissémination de savoirs dans l'économie (Giret, 2011). Musselin explique par exemple que le rapprochement des sphères académiques et privées, mais également les changements internes de la sphère académique (Musselin, 2007) doivent conduire à une évolution de la formation doctorale. Ces évolutions sont relayées au niveau européen par les différents traités et déclarations relatives à l'enseignement supérieur et la recherche. D'autre part, comme le montrent les analyses du Céreq sur le devenir professionnel des docteurs (Calmand, 2013 ; Calmand 2013 ; Giret, 2011), certains d'entre eux connaissent des difficultés récurrentes pour trouver un emploi ; ils ont pour la plupart du mal à se stabiliser dans leurs premières années de vie active et n'arrivent pas à valoriser leur doctorat en dehors de la recherche académique et publique.

Quelles formes prend le processus de professionnalisation au sein de la formation doctorale et comment celle-ci s'est construite ? Il paraît plus difficile de répondre à cette question que pour les autres niveaux de l'enseignement supérieur, puisque le doctorat peut être considéré comme une première expérience de travail. La participation à la recherche, le monitorat durant la thèse, témoignent d'un principe de professionnalisation de ce diplôme. Le contrat doctoral, principal financement des docteurs en France, prend la forme d'un contrat de travail passé entre un doctorant et une université. Depuis plusieurs années pourtant, d'autres mécanismes liés à la professionnalisation, sont à l'œuvre : le dispositif CIFRE (Convention de formation par la recherche), mis en place dans les années 80, le

* Céreq DEEVA

¹ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000267752>

meilleur encadrement des doctorants, l'accompagnement des doctorants dans la définition de leur projet professionnel durant la thèse, l'aide à la recherche d'emploi, la mise en place des doctoriales®, du nouveau chapitre de thèse®, du doctorant conseil, témoignent d'une volonté d'améliorer les destins professionnels des docteurs et/ou de développer l'accès des docteurs aux emplois en dehors de la recherche académique.

Dans cette communication nous explicitons plus précisément comment ce processus de professionnalisation s'est mis en place. Nous cherchons à savoir quels docteurs profitent et comment ce processus joue sur leurs destins professionnels. La première partie de notre analyse s'attache à décrire qui sont les docteurs qui ont accès aux différentes formes de professionnalisation du doctorat. Nous savons grâce aux analyses sur la professionnalisation de l'enseignement supérieur, que l'accès à ses différentes formes, telles que l'apprentissage (Kergoat, 2010), ou à des modules au cœur des formations universitaires (Calmand, Ménard, 2015) est très inégal selon le type de diplôme considéré, la spécialité de formation ou les origines sociodémographiques. Pour les docteurs, nos premières analyses montrent que les mêmes mécanismes sont à l'œuvre. Dans une seconde partie nous essayons de comprendre comment les différents dispositifs, liés à la professionnalisation du doctorat, jouent sur les projets professionnels en fin de thèse, sur les débuts de carrière et les trajectoires professionnelles des docteurs.

Pour répondre à ces questions, nous utilisons les données de l'enquête « Génération » du Céreq, et plus particulièrement l'extension de questionnaire du module « thèse » de l'enquête. Ainsi depuis 2001, le Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche finance, par l'intermédiaire de la DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle), une extension de l'enquête « Génération » sur la population des docteurs. Cette extension consiste en un sur-échantillonnage de cette population, qui bénéficie par ailleurs d'un questionnaire spécifique par l'intermédiaire d'un module « thèse ». Cet appareil nous permet de produire des résultats représentatifs et comparables dans le temps sur l'insertion des docteurs. Il permet ainsi d'éclairer les problématiques anciennes ou nouvelles, relatives à l'entrée dans la vie active des docteurs. L'enquête « Génération 2010, interrogation 2013 » s'est enrichie d'une question sur la professionnalisation du doctorat. Nous nous intéressons particulièrement à cette question.

Outre des analyses purement descriptives, nous avons recours à des méthodes d'analyses de données « toutes choses égales par ailleurs », pour répondre aux questions avancées précédemment.

Bibliographie

Calmand J (2010), « Des docteurs en mal de stabilisation », *Bref*, 277.

Calmand J. (2013), « Les docteurs : une longue marche vers l'emploi stable », *Bref*, 316.

Calmand J., Giret J.-F. (2009), *Synthèse des résultats sur l'insertion des Docteurs issus de la Génération 2004*.

Calmand J., Ménard B. (2015), « L' Université actrice de l'insertion », *Alternatives Economiques*, 71.

Giret J. F. (2011), *De l'enseignement supérieur de masse à l'économie de la connaissance : la valeur du diplôme en question*, Ph.D. dissertation, Université de Bourgogne.

Kergoat P. (2010), « Les formations par apprentissage : un outil au service d'une démocratisation de l'enseignement supérieur ? », *Net.doc*, 75.

Musselin C. (2007), *The Transformation of Academic Work: Facts and Analysis*, University of California at Berkeley, Center for Studies in Higher Education, UC Berkeley.